

pourra être requise de prêter, toute déclaration de domicile qu'elle ne pourrait, à cause de l'absence susmentionnée, véridiquement faire; et l'on pourra ajouter au serment les énonciations suivantes:—

“ Que vous serviez avec le corps (ou que vous étiez attaché au corps) connu sous le nom de _____ au titre d'officier (de sous-officier ou de soldat, ou autrement selon le cas), —ou

“ Que vous serviez Sa Majesté dans la guerre—en qualité de militaire comme _____, —ou

“ Que dans la guerre _____, vous agissiez comme correspondant de guerre _____, et qu'en conséquence vous avez été absent de ce district électoral depuis le _____ jour de _____ jusqu'au _____ jour de _____ 19 _____.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat de cette après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (191) intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des Postes.”

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMillan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier item de l'ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (193) intitulé: “ Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à 3 heures de l'après-midi.